

# CONFLITS DANS L'AIR

COMMUNIQUÉS DU BUREAU NATIONAL



## GS 32 heures

### Ressources disponibles

Après les GT Effectif et GS 32 h de début d'année, pour les ICNA, il reste à affecter 7 élèves de la promotion 14B dont 2 qui pourraient être affectés au CRNA Nord en cas de nécessité, sous réserve qu'il n'y ait pas de redoublements. Pour les TSEEAC, 6 postes de contrôle seront proposés aux élèves.

### Révisions de BO

Ont été présentées lors du dernier CT DO, les études pour : Clermont-Ferrand, où le nouveau BO est de 39 avec

deux chefs de quart instructeurs dont un pour les FH, Dôle, où le BO a été maintenu à 5, Meaux, où le BO a été maintenu à 7 en attente de consolidation des statistiques de trafic, et Cayenne, où une suralimentation à +3 a été validée.

### Répartition AVE / ÉNAC pour les ICNA

Alors que le SNCTA, suivi par la CGT, demande que les terrains attractifs soient destinataires exclusivement d'AVE, l'administration, toujours aidée en cela par les propositions de l'UNSA, réussit à imposer des sorties ÉNAC à Lyon, Nice et Pyrénées.

### Pays d'outre-mer

	B.O. (Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Saint-Pierre et Miquelon	5 (+1)	0	0	0
Nouméa	19 (-2)	2	0	0
Tahiti	38 (-2)	4	0	0

Tahiti : delta -4 avec deux détachés.

### SNA Antilles Guyane

	B.O. (Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Pointe-à-Pitre	38 (-2)	2	0	0
Martinique Aimé Césaire	31 (+1)	2	1	0
Cayenne	23 (+2)	2	1*	0

Pointe-à-Pitre : delta -2, l'administration ne reconnaît plus la nécessité d'un détaché pour la mise en service de nouveaux systèmes.

Martinique : delta 0 avec un détaché, deux AVE et une sortie ÉNAC, puisqu'il y aurait des volontaires, pour lisser la baisse.

Cayenne : delta +1 avec le détaché Cacao 2, suralimentation à +3 actée, deux AVE sur ce site peu attractif, une sortie ÉNAC où un second élève en promotion 14A serait volontaire.

### SNA Océan indien

	B.O. (Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Saint-Denis	20 (0)	0	0	0

	B.O. (Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Dzaoudzi Pamandzi	5 (0)	1	0	0

Dzaoudzi : un AVE sur ce terrain peu attractif.

### SNA centre Est

	B.O. (Δ)	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER
Lyon	88 (-2)	1	1	0
Clermont-Ferrand	39 (-1)	1	0	0
Chambéry	14 (+1)	0	0	0

	B.O. (Δ)	AVE	ÉNAC	ER
Grenoble Isère	9 (+1)	1	0	0
Grenoble le Versoud	7 (-1)	0	1	0
Lyon Bron	11 (0)	0	0	0
Annecy Methéy	6 (+1)	0	0	0
Saint-Étienne Bouthéon	7 (+1)	0	0	0

Lyon : malgré notre demande, l'administration impose une sortie ÉNAC sur les six postes proposés cette année après les quatre AVE du GS précédent.

Grenoble Isère : un AVE pour permettre le remplacement des ICNA qui peuvent encore partir suite au déclassement.



## SNA Nord

	B.O. ( $\Delta$ )	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER		B.O. ( $\Delta$ )	AVE	ÉNAC	ER
Lille	43 (+3)	0	0	0	Albert Bray	3 (+1)	0	0	0
Melun	21 (+2)	0	0	0	Châlons Vatry	7 (0)	0	0	0
Beauvais	17 (+3)	0	0	0	Le Touquet	6 (+1)	0	0	0
Rouen	12 (0)	0	0	0	Merville Calonne	5 (+1)	0	0	0

**Lille** : delta 0 avec l'alimentation à 44 et les 3 détachés, nous n'avons pas réussi à faire ouvrir d'AVE.

**Melun** : le SNCTA, suivi par les autres OS, demande l'application des règles établies et donc la reconnaissance d'un CdQi au vu du nombre de personnels en formation. De plus nous demandons une suraffectation. Le CdQi est enfin reconnu, en outre le terrain sera proposé à d'éventuels arrêts de formation.

## SNA Nord-Est

	B.O. ( $\Delta$ )	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER		B.O. ( $\Delta$ )	AVE	ÉNAC	ER
Bâle-Mulhouse	66 (-2)	2	0	0	Colmar Houssen	5 (+1)	0	0	0
Strasbourg	58 (-2)	1	1	0	Dôle Tavaux	5 (-1)	1	0	0
Metz-Nancy-Lorraine	14 (-2)	2	0	0					
Saint-Yan	9 (+1)	0	0	0					

**Bâle-Mulhouse** : deux AVE, pour permettre un éventuel rapprochement de conjoints.

**Strasbourg** : malgré la demande des organisations syndicales, l'administration refuse de remplacer un congé parental.

**Metz-Nancy-Lorraine** : deux AVE, ce terrain pouvant aussi être proposé à d'éventuels arrêts de formation.

## SNA Ouest

	B.O. ( $\Delta$ )	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER		B.O. ( $\Delta$ )	AVE	ÉNAC	ER
Nantes	50 (+7)	2	0	0	Caen Carpiquet	7 (+2)	0	0	0
Rennes	28 (0)	0	0	0	Dinard St Malo	7 (0)	0	0	0
Deauville	14 (-2)	2	0	0	Quimper Pluguffan	6 (+3)	0	0	0
Brest	24 (-1)	2	1*	0	Saint-Nazaire Montoir	4 (+4)	0	0	0

**Nantes** : suraffectation, en prévision de Notre-Dame des Landes.

**Brest** : le SNCTA a réitéré ça demande de reconnaissance d'un CdQi au vu de la charge de travail, l'administration le reconnaît enfin, une sortie ÉNAC en fonction du nombre de redoublements.

## SNA région parisienne

	B.O. ( $\Delta$ )	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER		B.O. ( $\Delta$ )	AVE	ÉNAC	ER
Le Bourget	30 (0)	0	0	0	Chavenay Villepreux	8 (0)	0	0	0
Pontoise	12 (0)	0	0	0	Étampes Mondésir	8 (0)	0	0	0
					Lognes Emerainville	12 (-1)	1	0	0
					Meaux-Esbly	7 (+1)	0	0	0
					Issy les Moulineaux	6 (+1)	0	0	0
					Paris CDG vigie trafic	38 (-2)	1	1	0
					Saint Cyr l'École	8 (-1)	0	1	0
					Toussus le Noble	16 (-1)	1	1	0

**Toussus** : FO, le SNCTA et l'UNSA demandent, et obtiennent, un AVE en plus de la sortie ÉNAC proposée sur ce terrain peu attractif.

## SNA Sud

	B.O. ( $\Delta$ )	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER		B.O. ( $\Delta$ )	AVE	ÉNAC	ER
Toulouse	66 (-2)	2	0	0	Agen La Garenne	8 (-1)	1	0	0
Limoges	18 (+4)	0	0	0	Brive Souillac	4 (-1)	1	1	0
Rodez	9 (-1)	2*	0	0	Carcassonne Salvaza	7 (0)	0	0	0
					Muret L'Herm	6 (0)	0	0	0
					Toulouse Lasbordes	7 (0)	0	0	0

**Rodez** : pour le corps des TSEEAC, sous réserve de compatibilité de la date de reprise.



## SNA Sud-Est

	B.O. ( $\Delta$ )	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER		B.O. ( $\Delta$ )	AVE	ÉNAC	ER
Nice	96 (-3)	2	1	0	Calvi Sainte-Catherine	8 (+1)	0	0	0
Ajaccio	31 (-1)	0*	0	0	Cannes Mandelieu	13 (+2)	0	0	0
Bastia	31 (+1)	0	0	0	Figari Sud Corse	10 (-2)	1	1	0

**Nice** : malgré la demande du SNCTA et de la CGT, l'administration, aidée par l'UNSA et FO, refuse le troisième AVE.

**Ajaccio** : pas d'affectation, sachant que ce poste sera proposé à un retour de congé longue maladie qui, au vu de son ancienneté, aurait toutes les probabilités d'être retenu en CAP.

**Cannes** : suraffectation en prévision de la révision du BO qui devrait se faire à la hausse.

## SNA Sud-Ouest

	B.O. ( $\Delta$ )	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER		B.O. ( $\Delta$ )	AVE	ÉNAC	ER
Bordeaux	53 (0)	0	0	0	Bergerac Roumanière	7 (0)	0	0	0
Pyrénées	48 (-1)	1	1*	0	Biscarrosse Parentis	4 (+1)	0	0	0
Poitiers	18 (0)	0	0	0	Châteauroux Déols	3 (-1)	1	0	0
Biarritz	18 (-2)	2	0	0					
La Rochelle	12 (0)	0	0	0					

**Pyrénées** : une sortie ÉNAC en fonction du nombre de redoublements.

## SNA Sud-Sud-Est

	B.O. ( $\Delta$ )	AVE	ÉNAC	EP / SP / ER		B.O. ( $\Delta$ )	AVE	ÉNAC	ER
Marseille	77 (+2)	0	0	0	Perpignan	9 (+2)	0	0	0
Montpellier	50 (-1)	1	0	0	Aix les Milles	7 (0)	0	0	0
					Avignon Caumont	10 (0)	1	0	0
					Nîmes	9 (0)	0	0	0
					Béziers Vias	7 (0)	0	0	0

**Avignon** : anticipation d'un arrêt de formation.

